

Paris, le 12 janvier 2022

La CADES inaugure son programme 2022 par un premier emprunt en euros d'un montant record

6 milliards d'euros - Maturité : 10 ans – Coupon : 0,45 %

La Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), en charge de financer et d'amortir la dette sociale en France, a clôturé ce jour son premier emprunt de référence en 2022 dans le cadre de son programme d'émissions sociales (social bonds), de maturité 10 ans et d'un montant exceptionnel de 6 milliards d'euros.

Cette nouvelle transaction, la plus importante en volume de son histoire, s'inscrit dans le cadre du financement des opérations de reprise de dette d'un montant de 40 milliards d'euros programmé d'ici la fin de l'année 2022.

Un livre d'ordres lui aussi record rassemblant 26,5 milliards d'euros et 285 investisseurs

Cette première émission de 2022, d'un montant exceptionnel de 6 milliards d'euros et de maturité 10 ans, a rencontré un remarquable succès auprès des investisseurs, et 58% ont été alloués à des investisseurs ESG¹. A sa clôture, le livre d'ordres s'établissait à 26,5 milliards d'euros pour 285 investisseurs, soit le plus important volume d'intérêt jamais manifesté lors de l'exécution d'une émission de la CADES depuis sa création.

Principales caractéristiques de l'émission

Le prix de cette émission de coupon 0,45%, et d'échéance 19 janvier 2032, a été fixé à 99,854%, soit un taux offert de 0,465%. Cette transaction a été conclue avec un écart de 18 points de base au-dessus des OAT de référence novembre 2031 et mai 2032 interpolées.

La CADES a mandaté Barclays, CACIB, HSBC et Société Générale en tant que chefs de file pour diriger cette opération.

Le placement s'est effectué pour 17,9 % en France, 9,6% en Allemagne, 9,6% au Benelux, 15,3% dans le reste de la zone euro, 18,3% au Royaume-Uni, 5,3% dans le reste de l'Europe, 22,6% en Asie et 1,4% en Amérique.

Les investisseurs institutionnels (gestions de fonds, assureurs, fonds de pension) ont souscrit 35,3% de l'emprunt, les banques 32,2%, les banques centrales et institutions officielles 31,0% et d'autres investisseurs 1,5%.

A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

¹ Selon la classification transmise par les banques ayant dirigé l'opération

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance et du ministre des solidarités et de la santé, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend en outre quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. La CADES est maintenue en tant qu'entité indépendante garantissant l'effectivité du principe de cantonnement et d'amortissement de la dette sociale, conservant les prérogatives de son président exécutif, du conseil d'administration et de son comité de surveillance. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.

Contact CADES

Geneviève GAUTHEY
Secrétaire générale
Tél. : 01 40 04 15 41
genevieve.gauthey@cades.fr

Contact ACTIFIN

Relations presse
Isabelle DRAY
01 56 88 11 29
idray@actifin.fr
Alexandre COMMEROT
01 56 88 11 11
acommerot@actifin.fr